



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tabacs manufacturés

Question écrite n° 111328

Texte de la question

M. Jean-François Mancel interroge M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le bilan de la lutte contre le commerce illicite de tabac. Si l'on en croit certains chiffres publiés pour l'année 2009, 22 % du tabac consommé en France est acheté en dehors du réseau officiel soit entre 12 milliards et 15 milliards de cigarettes. Ce phénomène générerait un manque à gagner annuel pour l'État de 3,4 milliards d'euros et de 340 millions d'euros pour les buralistes. Il souhaiterait savoir quels sont les résultats obtenus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111328

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6417

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)